

**Orme.**—Il y a au Canada trois variétés d'orme: l'orme blanc (*ulmus americana*), l'orme rouge (*ulmus rubra*) et l'orme liège (*ulmus Thomasi*). Le bois de ces variétés est dur, lourd et résistant et sert à la fabrication de barils, de boîtes, de placages pour paniers et boîtes à fromage, de véhicules, d'instruments agricoles et de bâtons de hockey. L'orme liège est un bois particulièrement estimé pour la charpente des bateaux.

**Essences secondaires.**—Le hêtre, le chêne, le frêne et l'aune de l'Orégon sont tous employés comme bois d'œuvre dans les diverses parties du Canada mais, soit à cause de leur rareté ou de leur habitat limité, ils n'ont pas une grande importance commerciale.

### Section 3.—Ressources forestières

La superficie boisée du Canada est de 1,290,960 milles carrés, ce qui représente 37 p. 100 de la superficie totale des terres. En comparaison, 16 p. 100 seulement de la superficie totale des terres a une valeur agricole présente ou potentielle et 7 p. 100 seulement est classée comme "terre défrichée et de pâturage". La superficie boisée des neuf provinces est de 1,167,960 milles carrés au total ou 58 p. 100 de la superficie des terres provinciales. Environ 478,000 milles carrés de forêts sont classées comme "improductives". Elles sont plantées de petits arbres qui n'atteindront probablement jamais des dimensions commerciales parce qu'ils poussent sur des sols mal égouttés ou sur de grandes hauteurs ou autres endroits peu propices. Ces forêts improductives n'en jouent pas moins un rôle important. Elles aident à la protection des aires d'alimentation et à la conservation des réserves d'eau; elles assurent le combustible et les matériaux de construction aux indigènes et aux voyageurs des régions éloignées et constituent l'habitat d'animaux à fourrure et de gibier de grande valeur.

Les forêts productives, qui recouvrent plus de 813,000 milles carrés, sont jugées capables de fournir une récolte permanente de bois d'œuvre pour usages ménagers et industriels. Une grande partie de ces forêts sont encore inaccessibles à l'exploitation commerciale. Elles n'en constituent pas moins une réserve de grande valeur pour l'avenir. Présentement, 435,000 milles carrés de forêts productives sont considérés comme économiquement accessibles. La moitié de la superficie des forêts productives donne des arbres assez gros pour fournir du bois de sciage, de pulpe ou de chauffage et l'autre moitié est recouverte de jeunes pousses d'âges, d'espèces et de degrés de peuplement variables.

La futaie de bois d'œuvre de grosseur marchande est estimée à 311,201 millions de pieds cubes dont 191,347 millions sont accessibles. Ces volumes en pieds cubes représentent le bois qui peut effectivement être utilisé. Exprimé en termes de commerce, le bois d'œuvre accessible se compose de 250,250 millions de pieds de planche de billes dans les arbres assez gros pour être sciés et 1,684,710,000 cordes de bois plus petit pouvant servir comme bois de pulpe et de chauffage, pieux, étais de mine, etc.

Les autorités provinciales et fédérales sont à dresser un inventaire de nos ressources forestières. Le Service forestier du Dominion a terminé cet inventaire au Manitoba et au Nouveau-Brunswick et poursuit présentement celui de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard. Des études descriptives des ressources forestières de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont été publiées par les autorités forestières de ces provinces.